

Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2020

Crise économique : des mesures temporaires sont nécessaires pour faciliter l'arrivée des jeunes sur le marché du travail cette année

- **Compte-tenu de la crise économique liée au Covid-19, une part importante des 700 000 jeunes terminant cette année leur formation initiale risque de se trouver sans emploi.**

La récession économique importante dans laquelle la France entre suite à la crise du Covid-19 et l'absence de visibilité sur l'avenir, même proche, se traduisent déjà par une réduction, voire un gel des embauches dans les entreprises.

Syntec Conseil, le syndicat représentatif du secteur du conseil, premier recruteur à la sortie des grandes écoles et de nombreuses formations des universités françaises, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, la Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles, la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises et l'Association nationale des apprentis de France alertent le gouvernement pour qu'à la fin de l'année 2020, les entreprises françaises soient accompagnées pour être en capacité de continuer d'employer la majeure partie des jeunes arrivant sur le marché du travail, évitant ainsi une explosion du taux de chômage des jeunes quittant cette année leur formation initiale.

Compte-tenu des difficultés économiques similaires auxquelles font face les entreprises dans les autres pays (anticipation d'une hausse de 25% du nombre de défaillances d'entreprises dans le monde cette année) et des restrictions aux visas dans le monde entier, ces jeunes français auront des difficultés à trouver un emploi à l'étranger.

Face à cette crise sans précédent, on constatera de surcroît d'importantes inégalités : entre ceux qui pourront s'appuyer temporairement sur leur famille, notamment pour le remboursement de prêts bancaires contractés pendant leurs études, et ceux qui ne le pourront pas faute de moyens familiaux, entre ceux qui quitteront leur formation initiale avec un diplôme qualifiant et les autres qui se trouveront sur le marché de l'emploi sans diplôme ou qualification professionnelle reconnue...

- **Des mesures gouvernementales et la mobilisation des entreprises sont nécessaires afin que les jeunes diplômés et les apprentis soient un levier de reprise économique.**

Pour anticiper et éviter dans la mesure du possible cette situation aux conséquences économiques et sociales désastreuses, les entreprises et les pouvoirs publics disposent de leviers d'action. Nous appelons donc les entreprises qui le peuvent, celles que la crise ne met pas trop en difficulté, à mesurer la gravité de la situation et à prendre des engagements forts pour l'embauche des jeunes.

Nous appelons également les pouvoirs publics à prendre des mesures temporaires d'accompagnement pour renforcer le soutien aux jeunes qui se trouveront dans une situation difficile d'une part, et aider provisoirement les entreprises à intégrer autant que possible cette génération dans le monde du travail d'autre part.

Ainsi il devrait être envisagé, de manière temporaire :

- d'exonérer totalement de charges patronales et salariales les salaires pour l'embauche en CDI des jeunes diplômés ;
- d'augmenter l'aide aux employeurs d'apprentis et la rendre éligible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et pour tous les niveaux de qualification (en rouvrant notamment la possibilité de l'aide unique à l'embauche pour un contrat d'apprentissage dans le supérieur) ;
- de donner aux entreprises la possibilité de prolonger pour une période équivalente à la durée du confinement les conventions de stage (parties intrinsèques des formations) en cours avant remise du diplôme ;
- de doubler la durée de l'Aide à la Recherche du Premier Emploi (ARE) pour les jeunes disposant de faibles ressources (8 mois contre 4 mois actuellement) ;
- de demander aux banques un report général des premières mensualités de remboursement des prêts étudiants tant que les étudiants concernés n'auront pas trouvé de premier emploi.

Contacts presse :

Pour l'ANAF : Aurélien CADIOU - Président - aurelien.cadiou@anaf.fr - 06 81 56 12 47

Pour la CDEFI : smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34

Pour la CGE : Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

Pour la CPU : Johanne.FERRY-DELY@cpu.fr

Pour la FNEGE : JérémY Delcommeune - delcommeune@fnege.fr

Pour Syntec Conseil : Esteban Mayan Torres - emayantorres@hopscotchcapital.fr - 01 41 34 20 20

A propos de l'ANAF : www.anaf.fr

L'ANAF est le premier acteur associatif en France à s'investir dans la promotion de l'apprentissage, l'accompagnement des apprentis et la représentation des apprentis et alternants de France auprès des institutions. Elle compte 3500 adhérents et est reconnue d'intérêt général.

A propos de la CDEFI : www.cdefi.fr

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A propos de la CGE : www.cge.asso.fr

Créée en 1973, la CGE regroupe 216 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé ... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal ... Les 216 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

A propos de la CPU : <http://www.cpu.fr>

La Conférence des présidents d'université (CPU) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) mais également des membres associés.

A propos de la FNEGE : www.fnege.org

La Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) est une Fondation Reconnue comme Etablissement d'Utilité Publique, créée par les pouvoirs publics par décret du 15 mai 1968. La FNEGE a pour principale mission de développer et promouvoir l'enseignement supérieur et la Recherche en Sciences de gestion en France et le porter à un niveau d'excellence. La Fondation est un lieu d'échanges unique et privilégié entre les Universités, les [IAE \(Institut d'Administration des Entreprises\)](#), les Grandes Ecoles (Chapitre Management de la [Conférence des Grandes Ecoles](#)), l'ensemble des enseignants chercheurs en management et les entreprises et organisations.

A propos de Syntec Conseil : www.syntec-conseil.fr - <https://www.linkedin.com/company/syntec-conseil/> - @ConseilSyntec

Syntec Conseil est l'organisation professionnelle représentative des sociétés de conseil en France, qui compte 120000 salariés et totalisent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires . Elle rassemble près de 250 entreprises de toutes tailles qui, dans leurs spécialités de conseil respectives, interviennent pour créer les conditions de la performance globale de leurs clients et contribuent de manière décisive à la transformation responsable des entreprises et de la Société.